

Mobilisation réforme ferroviaire - Rassemblement national à Paris

7 mai 2018



Mobilisation réforme ferroviaire

RASSEMBLEMENT NATIONAL Lundi 7 mai

Action le jour de la rencontre des fédérations syndicales avec le 1er ministre

RV lundi 7 mai Place Vauban 10h30 (métro Ecole militaire)



**LE 7 MAI SUD RAIL RECU
PAR LE PREMIER MINISTRE**

**C'EST PAS A MATIGNON QU'ON
OBTIENDRA SATISFACTION**

**C'EST DANS LA RUE
ET PAR L'ACTION**

**TOUS A PLACE
VAUBAN**

10H30

**Sud
Rail**

Union
syndicale
Solidaires

Le 07 MAI, tous à Paris !

**Le Premier Ministre affirme que le contenu du projet de loi a été enrichi et est bon pour les cheminots et les usagers !!
C'est totalement faux !**

Le gouvernement a tenté de rassurer les cheminots sur le caractère public de l'entreprise, mais lors des débats à l'Assemblée Nationale, la majorité présidentielle a annulé le caractère « **incessible** » des actions des futures Sociétés Anonymes...
Flagrant délit de mensonge !

La ministre et les sbires du gouvernement se précipitent pour déclarer que les cheminots transférés garderont le bénéfice du statut, alors qu'au-delà des dispositions prévues par le droit commun, donc 15 mois maximum, rien de spécifique n'est prévu, le gouvernement renvoyant ces dispositions à un hypothétique accord avec les patrons qu'ils ne veulent pas !

Le maintien des facilités de circulation et de l'accès à la médecine de soins spécialisée **UNIQUEMENT**, seront renvoyés à un accord de branche **S'IL Y A ACCORD DE BRANCHE** après le vote de la loi.

Statut perdu pour les nouveaux embauchés... et remis en cause pour ceux qui restent !!!

La ministre a annoncé que le décret garantissant le statut sera abrogé et que ses garanties écrites dans la loi feront l'objet de négociations dans le cadre d'un accord d'entreprise. **La direction a déjà annoncé qu'elle souhaitait, dans le cadre de ces négociations, remettre en cause plusieurs chapitres du statut !**

La direction ne se cache même pas pour le futur projet stratégique, elle veut refonder :

- Le déroulement de carrière tel qu'il est prévu au statut, en affirmant vouloir mettre fin au système des notations.
- Le dictionnaire des métiers (avec une forte polyvalence),
- Les examens qui seraient supprimés pour faire place à la sélection.
- La rémunération telle qu'elle est aujourd'hui encadrée, en « **priviliégiant** » encore plus l'individualisation et le mérite.
- Renégocier nos facilités de circulation
- Les comités sociaux et économiques sont en cours de négociation, avec une **dégradation de la représentativité syndicale**
- La fin des accords locaux....

La convention collective en cours de négociation, brade un siècle de progrès social et de sécurité ferroviaire.

Maintenant ils souhaitent que nous allions négocier avec les patrons ce qu'ils veulent bien nous laisser ! La CCN doit être à minima au même niveau que le GRH 2000 (ex RH077). **Les cheminots de la SNCF représentent plus de 95% des salariés de la branche, ce sont par conséquent leurs conditions de travail qui doivent s'appliquer à tous et non l'inverse.** Une douce utopie ? C'est pourtant exactement ce qui s'est passé dans le secteur de l'Energie lors de la mise en place d'une convention collective.

TEMPS RÉEL

NUMÉRO 34 - 24 AVRIL 2018

RÉFORMES 2018 FERROVIAIRES

LE PREMIER MINISTRE RÉPOND AUX ORGANISATIONS SYNDICALES ET PRÉCISE LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA RÉFORME

Aujourd'hui, 24 avril, le Premier ministre a répondu au courrier commun que lui ont adressé le 20 avril les organisations syndicales, qu'il réunira le 7 mai.

Les concertations ont enrichi le projet de loi voté à une large majorité par l'Assemblée nationale.

Le Premier ministre, rappelle que les concertations menées par la ministre des Transports avec les organisations syndicales, ont permis d'enrichir le projet de loi soumis au débat à l'Assemblée nationale, notamment par l'inscription dans la future loi du maintien de l'essentiel des droits des cheminots en cas de transfert ou de départ volontaire vers un nouvel opérateur.

La fin du roulement au statut au 1^{er} janvier 2020

Le Premier ministre indique que l'arrêt du roulement au statut au 1^{er} janvier 2020 est cohérent avec la mise en place de la nouvelle organisation de la SNCF, l'ouverture à la concurrence et la reprise progressive de la dette à la même date. Il ajoute que cette date a été abordée lors des concertations préalables du 17 avril auxquelles les organisations syndicales ont participé.

Le futur projet stratégique de la SNCF

Le Premier ministre insiste sur l'importance du futur projet stratégique qui doit être élaboré par la SNCF dans le cadre d'un dialogue social soutenu. Ce projet qui doit permettre à la SNCF de renforcer ses capacités de développement et de se fixer une feuille de route ambitieuse pour les dix prochaines années, devra selon lui notamment aborder les questions suivantes : polyvalence des salariés, formation aux métiers de demain, modernisation du dialogue social, amélioration de l'organisation du travail et renforcement de la productivité industrielle.

La future convention collective de branche

Le Premier ministre souhaite voir s'intensifier les travaux menés au sein de la branche du transport ferroviaire pour finaliser la convention collective d'ici le 1^{er} janvier 2020. Il demande pour cela qu'une réunion des partenaires sociaux soit organisée dans les premiers jours de mai.

Le Fret ferroviaire

Il demande également à la Ministre de réunir les organisations syndicales le 3 mai sur la question du redressement du fret ferroviaire qui est un « **sujet structurant** ».

Des annonces fin mai sur les sujets économiques (dette, investissements, péages...)

Le Premier ministre a rappelé l'engagement du président de la République sur une reprise progressive de la dette de la SNCF à compter du 1^{er} janvier 2020. Il souligne l'importance des efforts de productivité qui devront être réalisés par la SNCF et indique que l'amélioration des performances financières du groupe conditionnera également le niveau des investissements que pourra réaliser la SNCF.

Enfin et surtout, il annonce son intention de faire connaître les décisions du gouvernement sur ces sujets avant que ne démarrent les discussions au Sénat, fin mai.

Le Premier ministre réunira le 7 mai l'ensemble des confédérations et des délégations syndicales

Edouard Philippe a indiqué qu'il recevrait le 7 mai avec Elisabeth Borne, l'ensemble des acteurs de la réforme ferroviaire : organisations syndicales, dirigeants de la SNCF, représentants de la branche ferroviaire ainsi que ceux des usagers et chargeurs.

La lettre du Premier ministre aux organisations syndicales est consultable sur l'appi Les Infos.

**LE 07 MAI A MATIGNON LE 1^{ER} MINISTRE REÇOIT LES FEDERATIONS SYNDICALES.
ON NE NEGOCIERA PAS DES ACCOMPAGNEMENTS, TANT
QUE LE « PACTE FERROVIAIRE » NE SERA PAS RETIRE !!**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales > Mobilisations locales et sectorielles >
- **Adresse de cet article :**
<https://solidaires.org/Mobilisation-reforme-ferroviaire-Rassemblement-national-a-Paris>